



Ouagadougou, le 10 Mars 2016

**PLATE FORME REVENDICATIVE DES ETUDIANTS TCHADIENS DE LA
FONDATION 2iE**

Nous, membres de l'association des étudiants Tchadiens à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (**2iE**), venons par la présente vous faire part de notre mécontentement suite à la situation qui oppose l'Etat tchadien à 2iE et dont nous subissons les conséquences.

En effet, par la note de service n° **2015/PCA/AHM**, la Direction de la Fondation 2iE a pris la résolution d'interdire les **réinscriptions** et les **soutenances de mémoires de fin d'études** à tous les étudiants Boursiers du Tchad pour la rentrée académique **2015-2016**.

Voici quelques problèmes majeurs auxquels nous sommes confrontés :

- ❖ Le non paiement des frais de scolarité des années académiques **2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016** entraînant :
 - L'interdiction des soutenances de nos mémoires de fin d'études pour les étudiants en fin de cycle ;
 - Le refus des réinscriptions pour les étudiants des niveaux intermédiaires.
- ❖ Le non paiement de la Bourse de subsistance des années académiques **2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016**.

Au regard de tout ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

- ✓ Le versement intégral et immédiat des frais de scolarité des années académiques **2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016** à la Fondation 2iE;
- ✓ Le versement intégral de notre bourse de subsistance des années académiques **2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016**.

Les Etudiants Tchadiens à 2iE

Amplifications :

- 1) Présidence de la République
- 2) Primature
- 3) Ministère de l'Enseignement Supérieur
- 4) Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Association des étudiants Tchadiens de la Fondation 2iE